



Regroupement familial pour algérien résident en France

Par **aniss83**, le **26/03/2013** à **04:03**

Bonjour, je suis algérien j'habite en Algérie je me suis marié en France avec une algérienne qui résident en France j'ai déposée le dossier de regroupement familiale en France
En ma demandée d'entrée en Algérie pour faire mon regroupement familial
Je veut savoir est ce que mes démarches sont exactes; me guider, cordialement.....

Par **citoyenalpha**, le **28/03/2013** à **19:23**

Bonjour

[citation]En ma demandée d'entrée en Algérie pour faire mon regroupement familial [/citation]

[citation] j'habite en Algérie[/citation]

contradictoire ces 2 phrases.

Votre demande de regroupement familiale dans votre cas ne saurait être étudiée qu'à condition que vous résidiez en Algérie.

Restant à votre disposition.

Par **aniss83**, le **02/04/2013** à **23:37**

merci citoyenalpha (k)